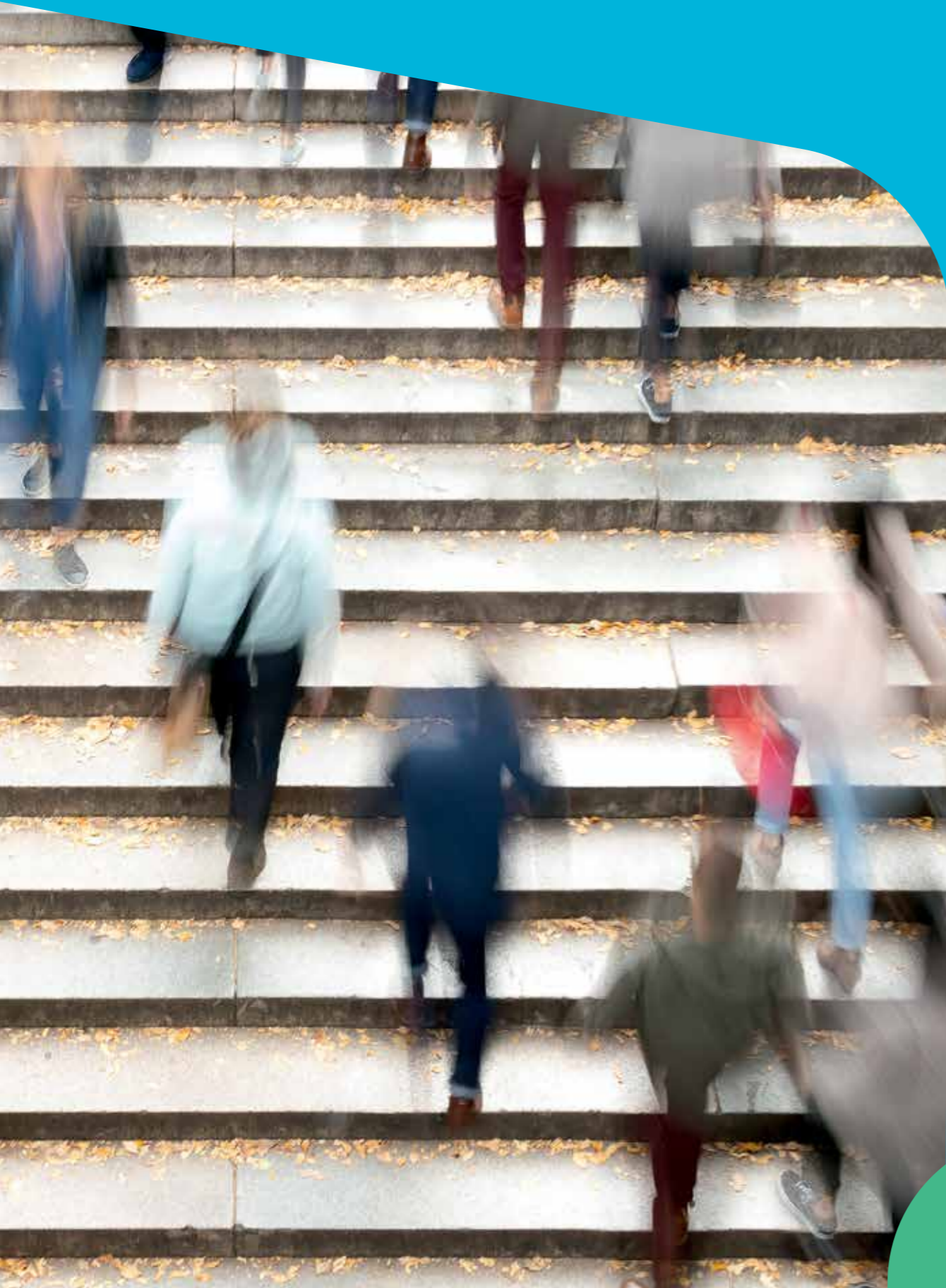




Wealth Report - Édition 3

LE BELGE ET SON PATRIMOINE

2026



AVANT-PROPOS

Chers lecteurs,

Pour la troisième année consécutive, Keytrade Bank et l'Université de Gand ont uni leurs efforts pour cartographier le patrimoine des ménages belges. Cette année, nous examinons de plus près le parcours de ce patrimoine : d'où il provient, comment les ménages le constituent et comment ils le dépensent. Pour moi, ce rapport revêt une importance particulière : c'est ma première collaboration à ce rapport avec l'UGent en tant que CEO.

Au cours de l'année écoulée, le patrimoine médian des ménages belges a connu une légère croissance, augmentant de 3,3 % pour atteindre 286 250 euros.

Nous avons étudié comment les ménages belges ont constitué leur patrimoine au fil des ans et quels en ont été les facteurs décisifs. La majorité des Belges constituent leur patrimoine grâce à leurs revenus du travail, mais les héritages, les donations et les revenus provenant d'une activité indépendante jouent également un rôle important. Chez les plus fortunés, l'entrepreneuriat, les investissements, l'immobilier et les héritages jouent un rôle plus important dans la constitution du patrimoine.

Pour la première fois cette année, nous nous penchons également de manière approfondie sur les héritages et les donations. De plus en plus de parents, lorsqu'ils font une donation, ne la transmettent pas à leurs enfants. Leur patrimoine est directement légué aux petits-enfants. Ceux-ci se trouvent souvent encore à un stade de leur vie où un coup de pouce financier est indispensable, alors que les enfants eux-mêmes ont déjà constitué un patrimoine plus important. Les donations sont devenues un catalyseur pour l'achat d'un logement, surtout pour les jeunes générations. Lorsqu'une donation a été reçue et utilisée pour l'achat d'une maison familiale, elle représentait généralement 30 % de la valeur du logement.

À travers ce rapport, nous souhaitons offrir à nos lecteurs un aperçu factuel de la situation patrimoniale en Belgique. En plus d'informer, nous voulons surtout inspirer. En étudiant de plus près le patrimoine par génération, chaque Belge peut se comparer à ses pairs.

Nous vous souhaitons une excellente lecture,

Vincent Questiaux

TABLE DES MATIÈRES

3	Avant-propos
5	Cinq conclusions importantes concernant le patrimoine des ménages belges
8	Le patrimoine augmente, mais plus lentement
10	Interview avec les chercheurs Margaux Bearelle, Stijn De Cock et Koen Inghelbrecht : « Le patrimoine des ménages belges augmente, mais le rythme ralentit »
12	L'argent appelle l'argent
13	Les rendements sont répartis de manière inégale
14	Changements dans le portefeuille
16	Les ménages les plus aisés épargnent davantage
18	Investissement actif ou passif ?
20	Pension et planification successorale
22	Compte d'épargne > fonds et actions
24	Les cryptomonnaies restent un marché de niche
26	L'immobilier est l'épine dorsale du patrimoine
28	De grandes différences en matière d'accession à la propriété
30	Les dettes hypothécaires évoluent en fonction de la phase de vie
31	Les donations et les héritages sont dépensés différemment
32	Patrimoine par génération
38	En quoi les patrimoines les plus importants se distinguent-ils ?
40	Échantillon et plan de recherche
42	Mot de la fin

CINQ CONCLUSIONS IMPORTANTES concernant le patrimoine des ménages belges

Le *Rapport sur le patrimoine des Belges 2026* fournit une mine d'informations sur la prospérité dans notre pays. Il dresse un tableau du patrimoine des ménages belges, de son évolution et de sa répartition. Le rapport met également en lumière d'importantes tendances sociétales et économiques plus larges. Voici un bref résumé des principales conclusions.

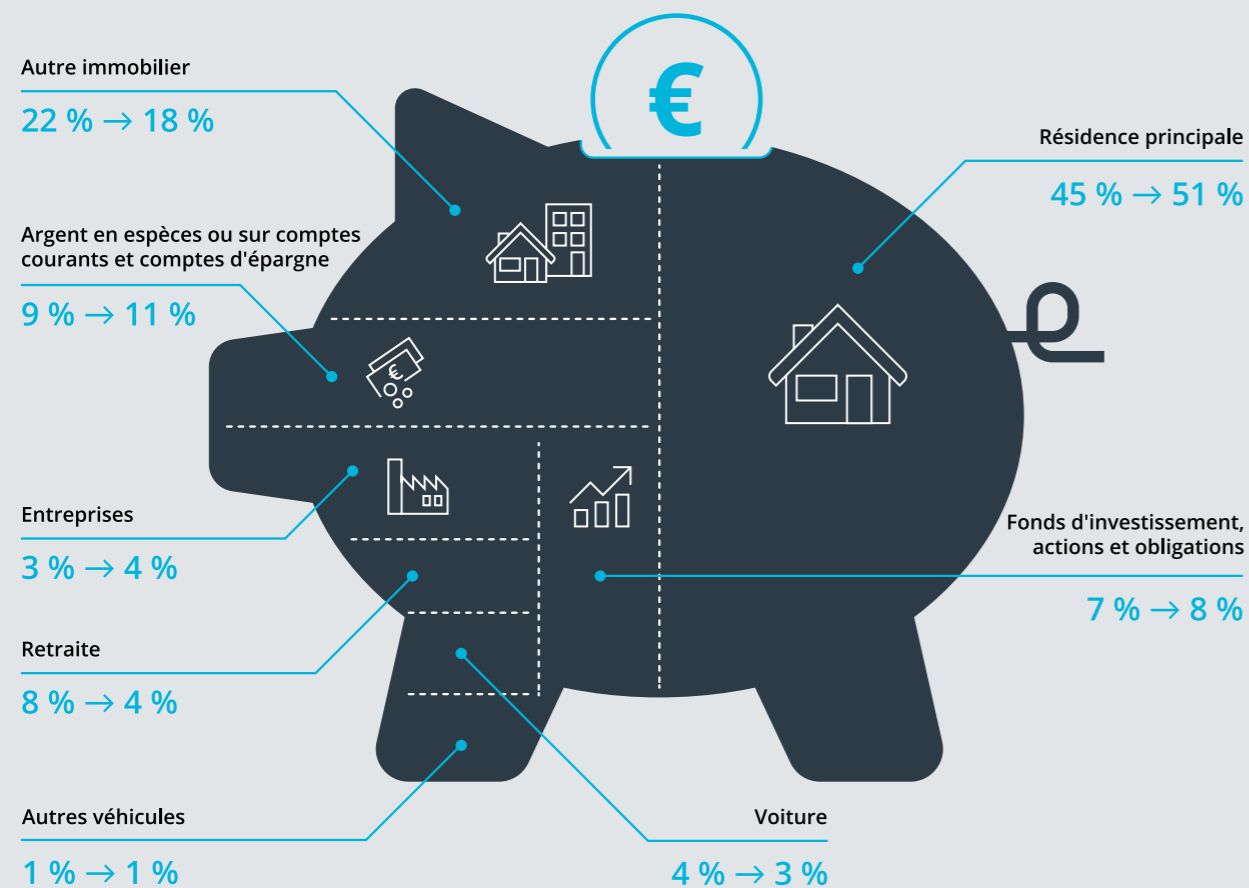


1 La prospérité en Belgique a légèrement augmenté

Le patrimoine médian belge s'élève à 286 250 euros. La moitié des Belges possède moins et l'autre moitié plus que ce montant. La médiane a légèrement augmenté par rapport à 2024, de 3,3 %. Si l'on compare cette croissance au taux d'inflation de 2,4 %, la prospérité réelle a augmenté de 0,9 % en 2025. Une hausse, certes, mais bien plus modeste qu'en 2024, année où le

patrimoine médian avait progressé de 11 %, dépassant largement l'inflation.

Tant les actifs réels que les actifs financiers ont contribué à la hausse du patrimoine net. La propriété immobilière reste, de loin, le pilier principal de la constitution du patrimoine des ménages belges.



2 Le portefeuille financier trouve un nouvel équilibre

En 2024, de nombreux ménages ont réinvesti l'argent libéré par le bon d'État très prisé (ainsi que les intérêts) dans des comptes à terme. Lorsqu'une grande partie de ces dépôts est arrivée à échéance l'année dernière, les nouveaux comptes à terme étaient beaucoup moins intéressants en raison des faibles taux d'intérêt. Ainsi, une grande partie du patrimoine financier s'est à nouveau reportée vers le livret d'épargne classique, malgré un rendement qui est généralement inférieur au taux d'inflation. Cela confirme que de nombreux ménages continuent de privilégier des actifs financiers sûrs, fiables et liquides.

Ceux qui optent pour des actifs financiers offrant un rendement plus élevé voient leur patrimoine croître plus rapidement grâce à l'effet des intérêts composés. L'argent appelle l'argent : les ménages disposant d'un patrimoine plus important ont généralement une plus grande propension au risque, ce qui les amène à investir plus souvent dans des actifs offrant un rendement attendu plus élevé et à voir ainsi leur patrimoine croître plus rapidement. Le rapport montre que les 5 % des ménages les plus fortunés en sont parfaitement conscients.

3 Les investisseurs actifs les moins fortunés risquent d'adopter un comportement spéculatif

Les Belges sont majoritairement des investisseurs passifs. Les investisseurs actifs appartiennent principalement aux ménages les plus fortunés et aux ménages les moins fortunés. Les investisseurs actifs fortunés associent la culture financière à une stratégie d'investissement rationnelle et à des risques calculés. Ils créent ainsi un

effet boule de neige avec leur patrimoine. Les investisseurs actifs les moins fortunés manquent souvent de connaissances financières et optent pour une approche d'investissement plutôt émotionnelle et opportuniste, qui s'apparente fortement à un comportement spéculatif.

4 Les donations stimulent l'achat d'un logement chez les jeunes générations

L'accessibilité financière est sous pression depuis un certain temps sur un marché immobilier tendu. Les donations sont devenues un catalyseur pour l'achat d'un logement. Elles font notamment la différence entre

posséder ou non son propre logement pour les jeunes générations. Lorsque les donations sont utilisées pour l'achat d'une résidence principale familiale, elles financent généralement environ 30 % de la valeur du logement.

5 Les donateurs sautent une génération

De plus en plus de parents sautent une génération lors d'une donation ou d'un héritage. Leur succession – ou une partie de celle-ci – revient directement aux petits-enfants. Ceux-ci se trouvent souvent encore à un stade de leur vie où un coup de pouce financier est indispensable, alors que les enfants eux-mêmes ont déjà constitué un patrimoine plus important.

Cette tendance semble devoir se poursuivre dans les années à venir. Les baby-boomers constituent la génération la plus fortunée. Ils planifient activement la transmission de leur patrimoine. Dans notre rapport, un groupe important indique que les petits-enfants figurent sur leur liste de bénéficiaires.

Le patrimoine **AUGMENTE**, mais **PLUS LENTEMENT**

Le patrimoine des Belges continue de croître

Le patrimoine médian des ménages belges a atteint 286 250 euros en 2025. Cela représente une hausse de 3,3 % par rapport à l'année précédente, où le patrimoine médian s'élevait encore à 277 231 euros.

La croissance du patrimoine est nettement inférieure à celle de l'année précédente, où il avait encore augmenté de plus de 11 %. La forte hausse semble donc appartenir au passé. La croissance du patrimoine se poursuit, mais à un rythme plus modéré.

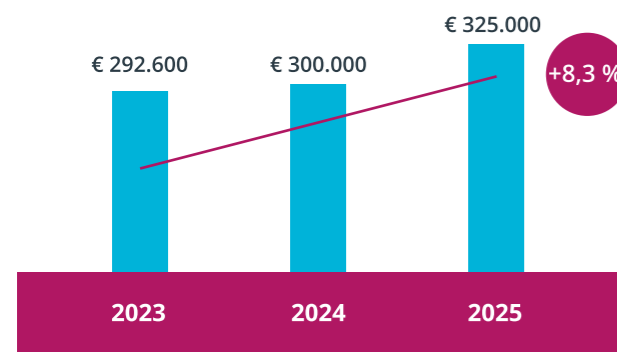
Le pouvoir d'achat augmente légèrement

Pour savoir si les ménages s'en sortent vraiment mieux, il faut tenir compte de l'inflation. Celle-ci s'élevait à 2,4 % en 2025. Le patrimoine médian a augmenté un peu plus fortement que les prix, mais la progression est restée plutôt limitée, ce qui s'est traduit par une hausse de la prospérité réelle d'environ 0,9 %. C'est moins que l'année précédente.

L'immobilier reste le moteur

Comme dans les éditions précédentes de ce rapport sur le patrimoine, l'immobilier reste le pilier le plus important

Résidence principale



du patrimoine des ménages belges. La valeur médiane de la maison familiale a atteint 325 000 euros, soit une hausse de 8,3 % en un an.

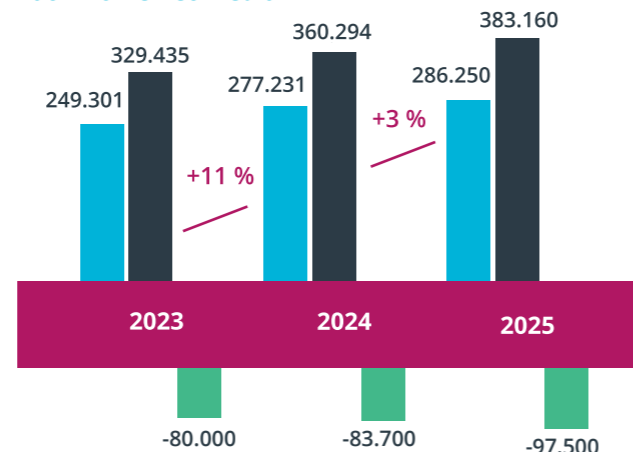
La valeur totale des actifs réels (immobilier + autres actifs matériels) a également augmenté pour atteindre 335 500 euros. L'immobilier reste ainsi de loin la composante la plus importante de la constitution du patrimoine des ménages belges. Les résidences principales représentent 50 % du total des actifs de l'ensemble des ménages belges.

Les actifs réels dominent la composition du patrimoine (73 %), suivis de loin par les actifs financiers (23 %). Bien que leur part dans le patrimoine total soit nettement inférieure à celle de l'immobilier, les actifs financiers ont toutefois connu la plus forte croissance en 2025, avec une hausse de 9,6 %.

Croissance à crédit

Fait marquant : la croissance des actifs s'accompagne d'une forte augmentation des dettes. La dette médiane a augmenté de 16,5 %, pour atteindre 97 500 euros. Les actifs continuent donc de croître, mais sont de plus en plus financés par l'endettement. Les prêts hypothécaires, en particulier, jouent un rôle central à cet égard. Cela rend la croissance du patrimoine plus vulnérable aux chocs économiques, tels que la hausse des taux d'intérêt ou la baisse des prix de l'immobilier.

Patrimoine net médian



■ Patrimoine net ■ Total des actifs ■ Total des passifs financiers

Comment le **PATRIMOINE** est-il réparti ?

De grandes disparités entre les ménages

En examinant les chiffres de plus près, on constate que les écarts entre les ménages restent importants. Le patrimoine médian de 286 250 euros masque en effet de grandes disparités.

Pour faire partie des 10 % des ménages belges les plus riches, il faut déjà disposer d'un patrimoine de 995 000 euros. Avec un patrimoine de 6 200 euros, on ne fait déjà plus partie des 10 % des ménages les moins fortunés de Belgique. La répartition des patrimoines met en évidence des différences considérables entre les familles belges.

Le quintile supérieur de patrimoine, soit les 20 % des ménages les plus fortunés, détient 74 % du patrimoine net total de notre pays. Les 10 % les plus fortunés en détiennent 58 %, et les 5 % les plus riches détiennent même 44 % de toute la richesse. Les 50 % des patrimoines les plus modestes – soit la moitié des ménages belges – ne détiennent ensemble qu'à peine 5,5 % du patrimoine net total.

L'effet boule de neige du patrimoine

Cette forte concentration du patrimoine n'est pas le fruit du hasard. Les ménages fortunés investissent plus souvent dans des actifs offrant un rendement plus élevé, tels que les actions, les fonds ou les entreprises. Les familles moins aisées restent plus souvent tributaires de produits d'épargne à faible rendement.

Cette différence d'approche entraîne un effet boule de neige : ceux qui possèdent déjà un patrimoine peuvent le faire fructifier plus rapidement. Ceux qui possèdent moins le constituent généralement plus lentement. Ainsi, non seulement l'écart de patrimoine persiste, mais il risque de se creuser davantage à terme.

Valeur seuil du patrimoine net par groupe de richesse

Décile	2023	2024	2025
10 %	€ 5 004	€ 5 450	€ 6 200
20 %	€ 41 161	€ 51 630	€ 51 314
30 %	€ 102 550	€ 130 471	€ 135 500
40 %	€ 185 400	€ 209 630	€ 205 892
50 %	€ 249 301	€ 277 232	€ 286 250
60 %	€ 324 000	€ 365 140	€ 360 260
70 %	€ 413 803	€ 484 660	€ 452 111
80 %	€ 567 650	€ 644 410	€ 615 570
90 %	€ 909 000	€ 1 055 690	€ 995 000
95 %	€ 1 505 801	€ 1 517 500	€ 1 486 000

Valeur seuil du patrimoine net par groupe de richesse (2025)

Actifs	Bas 50 %	Top 20 %	Top 10 %	Top 5 %
Patrimoine net	5,54	73,98	58,06	44,30
Résidence principale	13,96	56,03	38,93	26,98
Autres biens immobiliers	4,70	83,51	68,86	51,40
Véhicules	23,33	47,88	34,06	25,08
Objets de valeur	8,65	76,04	61,92	47,30
Activités indépendantes	0,91	94,92	88,74	80,95
Comptes à vue et d'épargne	16,38	57,57	38,38	25,88
Fonds d'investissement	2,75	89,04	76,33	66,87
Obligations	5,74	81,16	64,09	46,99
Actions	1,57	92,50	87,34	79,47
Pensions et assurances-vie	7,26	78,49	63,86	42,67

Interview avec les chercheurs Margaux Bearelle, Stijn De Cock et Koen Inghelbrecht :

“LE PATRIMOINE DES MÉNAGES BELGES augmente, mais le rythme ralentit”

Le Rapport sur le patrimoine des Belges dresse chaque année un état des lieux du patrimoine des ménages belges. Le professeur Koen Inghelbrecht et les doctorants Margaux Bearelle et Stijn De Cock (Université de Gand) expliquent les résultats pour 2025. Qu'en est-il de la prospérité dans notre pays ? Et où se situent les changements les plus importants en cette période économique mouvementée ?

Que retient-on principalement des chiffres cette année ?

« Le patrimoine des ménages belges continue d'augmenter, mais clairement à un rythme plus lent. Le patrimoine médian progresse de 3,3 % pour atteindre 286 250 euros. Ce chiffre est tout juste supérieur à l'inflation, ce qui entraîne une légère augmentation du pouvoir d'achat. En 2024, nous avons encore une croissance du patrimoine de 11 %, qui dépassait alors largement l'inflation. Cette année, l'écart est beaucoup plus serré. »

« Nous constatons également que les dettes augmentent de 16,5 %. Cette hausse du passif annule en partie celle de l'actif lorsque l'on dresse le bilan. Il semble que les ménages financent plus souvent leurs investissements immobiliers à crédit, ou pour des montants plus élevés. »

L'immobilier reste-t-il le pilier principal du patrimoine ?

« Absolument. La résidence familiale reste de loin la composante la plus importante du patrimoine ; elle pèse même davantage qu'un an auparavant. La valeur médiane augmente à nouveau, passant de 300 000 euros à 325 000 euros. L'immobilier reste donc l'épine dorsale de la constitution du patrimoine. »

L'accès à la propriété est-il encore un rêve réaliste pour les jeunes générations ?

« On constate que la famille intervient de plus en plus souvent. Les donations jouent un rôle croissant, surtout chez les jeunes générations. Lorsqu'une donation a été reçue et utilisée pour l'achat d'une maison familiale, elle représentait généralement 30 % de la valeur du logement. »

Constatez-vous des changements dans le comportement financier des ménages belges ?

« Oui. En 2023, nous avons connu le succès du bon d'État à un an ; en 2024, les fonds ainsi libérés ont été massivement placés sur des comptes à terme. Aujourd'hui, nous assistons à un retour vers le compte d'épargne classique. Cela s'explique par la baisse des taux d'intérêt : réinvestir dans des comptes à terme est devenu moins attractif. »

« Cela confirme également un réflexe bien connu : les ménages belges restent prudents. Ils privilégient les produits liquides et sûrs, même si ceux-ci offrent un rendement moindre à long terme. Le livret d'épargne a toujours la cote. »

Les Belges sont-ils des investisseurs actifs ou passifs ?

« La grande majorité investit plutôt de manière passive. Ce n'est pas un hasard si le terme 'Hangmatbeleggen', que l'on peut traduire par 'gagner en bourse sans se fatiguer', a été désigné Mot de l'année il y a deux ans ; et cette tendance est loin d'être révolue. On observe toutefois deux extrêmes frappants : ce sont surtout les ménages les plus fortunés et les moins fortunés qui investissent activement. Pour ce dernier groupe, cela comporte des risques, car leurs choix dépendent plus souvent de stratégies d'investissement émotionnelles liées à un manque de culture financière. Cette évolution mérite une attention particulière. »

Margaux Bearelle, Koen Inghelbrecht, Stijn De Cock



L'ARGENT appelle l'argent

Les actifs financiers jouent également un rôle important dans la constitution du patrimoine des ménages belges. En 2025, leur croissance a été plus rapide que celle des actifs réels. Mais la manière dont les ménages utilisent ces actifs et en tirent un rendement dépend fortement de leur patrimoine.

Les produits les plus accessibles sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie – tels que les espèces, les comptes à vue et les comptes d'épargne – et sont répandus de manière quasi universelle. Ils offrent

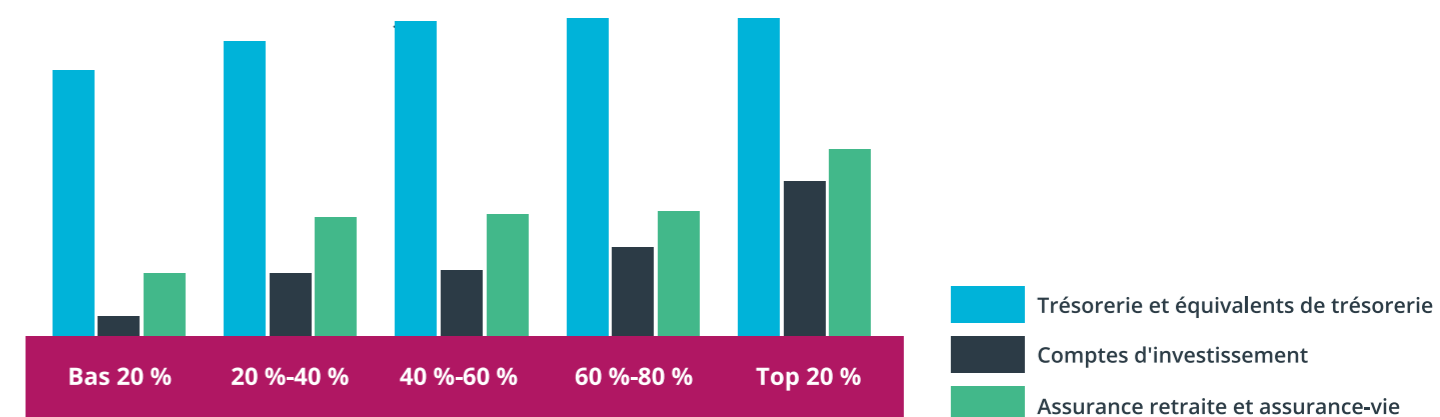
sécurité et flexibilité, mais génèrent peu de rendement à long terme. En raison de l'impact de l'inflation, le pouvoir d'achat de ces économies peut même diminuer et le même patrimoine perd de la valeur.

À l'autre extrémité du spectre se trouvent les produits d'un portefeuille de titres – tels que les actions, les fonds et les obligations – ainsi que les produits de retraite. Ceux-ci comportent davantage de risques, mais offrent également un rendement potentiel plus élevé.

LES RENDEMENTS sont répartis de manière inégale

Cette différence se reflète également dans la composition du portefeuille. Les ménages disposant d'un patrimoine plus modeste détiennent jusqu'à trois quarts de leur patrimoine financier en liquidités et en produits équivalents. Les familles plus aisées optent plus souvent pour un portefeuille diversifié, comprenant davantage d'investissements à long terme. Elles peuvent ainsi faire fructifier leur patrimoine.

Un mythe tenace veut qu'Albert Einstein ait un jour qualifié l'effet des intérêts composés de « huitième merveille du monde ». Les ménages moins fortunés sont plus souvent contraints de se tourner vers des produits à court terme qui rapportent moins. L'effet des intérêts composés est limité avec ces produits financiers.



Participation à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux comptes d'investissement, à l'épargne-pension et à l'assurance-vie par segment de patrimoine (2025)

LE PATRIMOINE autorise la prise de risques

Ces différents choix ont des répercussions sur la constitution du patrimoine. Ceux qui investissent davantage dans des produits offrant un rendement plus élevé voient leur patrimoine croître plus rapidement. Le patrimoine fonctionne comme un volant d'inertie : le patrimoine génère davantage de patrimoine. Les ménages disposant d'un patrimoine plus important sont généralement prêts à prendre davantage de risques financiers et en ont également les moyens. Les ménages disposant d'un patrimoine plus limité peuvent se permettre moins de risques et restent plus souvent tributaires de produits sûrs.

Dans le quintile de patrimoine le plus bas, 7 % des ménages détiennent des portefeuilles de titres, contre 49 % dans le quintile le plus élevé. Leur patrimoine augmente donc plus lentement que celui du groupe disposant d'une part plus importante d'investissements plus risqués.

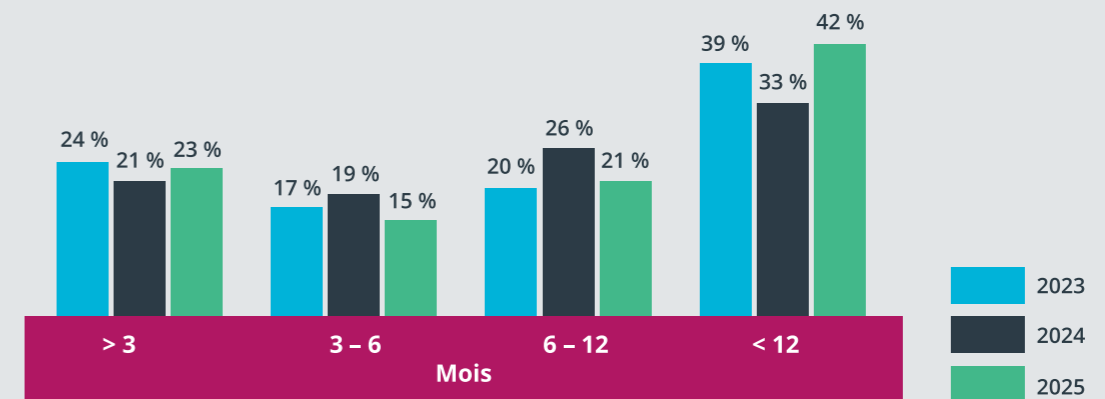


CHANGEMENTS dans le portefeuille

Moins de comptes à terme, plus d'épargne

En 2023, le gouvernement a lancé un bon d'État à un an qui a connu un succès fulgurant grâce à son rendement relativement élevé et à son exonération fiscale. Lorsque les fonds de ce bon d'État très prisé ont été libérés en 2024, les ménages belges ont cherché des alternatives pour l'argent qu'ils avaient investi dans ce bon d'État ainsi que pour son rendement. Les banques ont alors réagi en proposant des taux d'intérêt attractifs sur les comptes à terme.

En 2025, cette tendance s'est à nouveau inversée. En raison de la baisse des taux d'intérêt, il est devenu moins intéressant d'investir à nouveau dans des comptes à terme. De nombreux ménages ont donc choisi de replacer leur argent sur des comptes d'épargne traditionnels. Le livret d'épargne classique a fait un (modeste) retour. Pas de bouleversement, mais un rééquilibrage du portefeuille d'actifs des ménages belges.



Réserve d'épargne

Le livret d'épargne a encore de beaux jours devant lui

Ce glissement vers les comptes d'épargne confirme un réflexe bien connu et tenace : les ménages belges continuent de privilégier le livret d'épargne, gage de sécurité et de liquidité. Indestructible, le livret d'épargne occupe toujours une place centrale dans le portefeuille, surtout lorsque les conditions du marché sont moins favorables aux produits alternatifs.

Les réserves augmentent

Une conséquence de ce qui précède est que les réserves d'épargne ont également augmenté. En 2024, 33 % des ménages belges disposaient de 12 mois de revenus sur leur compte d'épargne ; en 2025, 42 % disposaient d'une réserve d'au moins un an.

Les ménages se constituent donc à nouveau une plus grande sécurité financière. Cela témoigne d'une attitude prudente, peut-être motivée par l'incertitude économique et les fluctuations de l'inflation.



LES MÉNAGES LES PLUS aisés épargnent davantage

L'épargne reste un pilier du comportement financier des ménages belges. On observe toutefois des différences marquées entre les segments de patrimoine. Les ménages disposant d'un patrimoine plus élevé épargnent systématiquement une part plus importante de leurs revenus. Cet effet est encore plus marqué lorsque ces ménages peuvent également compter sur un revenu salarial complémentaire. Citons par exemple les primes, les indemnités de vacances ou la prime de fin d'année.

Dans le quintile de patrimoine le plus élevé, un quart des familles épargne 10 à 20 % de son revenu mensuel, un autre quart met de côté 20 à 30 %, et un dixième des ménages verse 30 à 40 % sur son compte d'épargne. Dans le quintile de patrimoine le plus bas, une grande majorité (69 %) épargne moins de 10 % de son revenu mensuel, voire rien du tout.

On observe également ces mêmes écarts importants en ce qui concerne les revenus complémentaires provenant du salaire. Près de sept personnes sur dix parmi les 20 % disposant du patrimoine le plus faible ne peuvent épargner qu'au maximum un dixième de ces revenus. Dans le quintile de patrimoine le plus élevé, 7 % parviennent même à épargner la quasi-totalité de ce montant.

Pour les patrimoines les plus élevés, la différence s'estompe. Entre le quatrième et le cinquième quintile de patrimoine, on observe peu de variations. Les différences n'apparaissent que lorsque des revenus non liés au travail entrent en jeu. Pensez aux revenus locatifs, aux revenus d'investissement, aux héritages et aux donations... Plus les sources de revenus sont variées, plus les possibilités d'épargner sont importantes.

Part du revenu net mensuel épargnée (hors primes, pécule de vacances, etc.) par segment de patrimoine

Quintile	0-10 %	10-20 %	20-30 %	30-40 %	40-50 %	50-60 %	60-70 %	70-80 %	80-90 %	90-100 %
Quintile 1	69	13	9	5	1	0	1	1	0	0
Quintile 2	56	23	12	5	2	1	0	1	0	0
Quintile 3	41	30	13	11	3	1	1	0	0	0
Quintile 4	34	32	19	9	3	1	1	0	0	0
Quintile 5	29	26	24	10	5	4	1	1	0	1

LES JEUNES GÉNÉRATIONS épargnent davantage

On observe une différence générationnelle notable dans les habitudes d'épargne. Les jeunes générations épargnent généralement une part plus importante de leurs revenus que les générations plus âgées. Cela vaut tant pour le salaire mensuel de base que pour les compléments de salaire. Ce sont surtout les milléniaux et la génération Z qui mettent plus souvent de côté des pourcentages plus élevés.

Ces différences sont liées à la phase de vie. Les jeunes ménages sont au début de leur parcours financier et construisent activement leur avenir. L'épargne est souvent une nécessité pour eux, notamment pour l'achat

d'un logement. Ici, en Belgique, nous transmettons « la brique dans le ventre » de génération en génération.

Les générations plus âgées ont généralement déjà constitué un patrimoine, la nécessité de mettre de l'argent de côté s'amenuise.

D'ailleurs, les pourcentages ne disent pas grand-chose sur les montants absolus épargnés par les différentes générations. En début de carrière, notre salaire est généralement plus bas, de sorte qu'un pourcentage d'épargne plus élevé ne signifie pas automatiquement que le montant épargné est également plus élevé.

Part du revenu mensuel net épargnée (hors primes, pécule de vacances, etc.) par génération

Génération	0-10 %	10-20 %	20-30 %	30-40 %	40-50 %	50-60 %	60-70 %	70-80 %	80-90 %	90-100 %
Génération silencieuse	64	20	7	6	0	3	0	0	0	0
Baby-boomers	52	28	14	4	1	1	0	0	0	0
Génération X	52	25	13	6	3	4	1	0	0	0
Milléniaux	43	26	15	10	3	1	1	0	0	1
Génération Z	26	19	26	14	7	4	3	2	0	0

Investissement **ACTIF** ou **PASSIF** ?

Une majorité d'investisseurs « paresseux »

Le mot « Hangmatbeleggen », que l'on peut traduire par « gagner en bourse sans se fatiguer », a été désigné Mot de l'année par VRT et Van Dale. Ce mot résumait une tendance qui n'a fait que se renforcer après cette désignation. Ces dernières années, on observe une transition vers l'investissement passif chez la génération Z. La grande majorité des ménages belges opte pour une approche passive en matière de placements et d'investissements.

Les investisseurs passifs misent davantage sur la diversification et les faibles coûts en investissant dans des instruments qui suivent un indice de marché large, tels que les fonds indiciels ou les ETF. Ils optent plus souvent pour des fonds, des portefeuilles gérés et des produits de pension. Les investisseurs passifs conservent également

une plus grande partie de leur patrimoine financier sur des comptes d'épargne, ce qui témoigne d'un penchant pour la sécurité et la stabilité. Cette approche nécessite moins de suivi et entraîne des fluctuations légèrement moins importantes.

Les investisseurs passifs s'appuient sur les conseils de professionnels. Ils suivent toutefois eux-mêmes les indicateurs macroéconomiques et analysent également les entreprises.

Les investisseurs actifs se distinguent des investisseurs passifs en ce qu'ils recherchent activement des opportunités d'investissement, plutôt que d'investir dans des instruments qui suivent un indice boursier général. Ils adoptent plus souvent des positions plus concentrées et investissent une plus grande partie de leur portefeuille dans des actions individuelles. Cela les amène donc plus souvent à faire du stock picking.

Les patrimoines les plus importants et les plus modestes sont ceux qui investissent le plus activement

La classe moyenne opte le plus souvent pour l'approche passive. On trouve principalement des investisseurs actifs aux deux extrêmes, à savoir les ménages les plus fortunés et les moins fortunés.

La culture financière joue un rôle important dans cet écart. Les investisseurs actifs fortunés possèdent souvent une bonne culture financière. Ils sont capables de mettre leurs connaissances financières au service d'une stratégie et de prendre ainsi des risques calculés avec au moins une partie de leur patrimoine.

Les investisseurs actifs moins fortunés manquent plus souvent de ce bagage financier. Ils laissent plus facilement leurs décisions d'investissement être guidées par leurs émotions ou par des opportunités. Ils investissent par exemple dans des actions sur les conseils de leur famille ou de leurs amis, sans stratégie claire.

Cette approche active s'apparente à un jeu de hasard. Des études montrent que les personnes disposant d'un patrimoine plus modeste ont plus souvent un

comportement financier à risque : elles espèrent améliorer leur situation financière en prenant des risques. Dans la pratique, cela fonctionne rarement : le jeu risque plutôt de réduire le patrimoine et d'accélérer le cercle vicieux.

Les plus jeunes sont les plus actifs

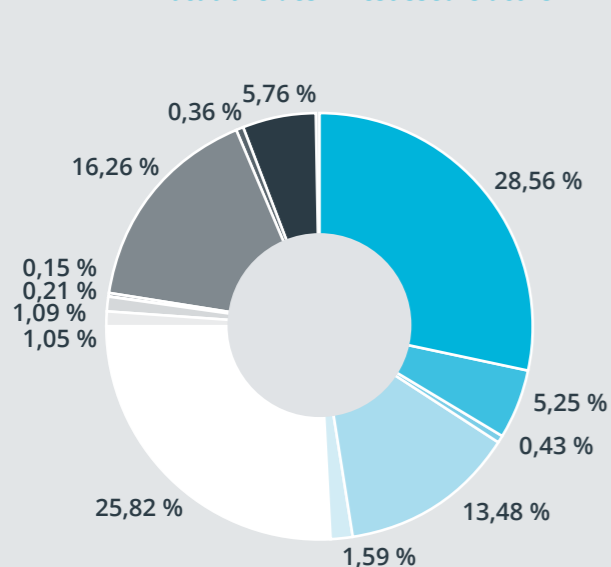
On observe également des disparités entre les générations. La génération Z est celle qui investit le plus activement, suivie par la génération Y et la génération X. Les plus jeunes sont d'autant plus enclins à prendre des risques et à investir activement. Les générations plus âgées préfèrent souvent jouer la carte de la sécurité.

Il faut toutefois prendre ces différences avec des pincettes. Dans chaque génération, les investisseurs passifs restent largement majoritaires ; chez les plus jeunes, on observe même ces dernières années un glissement notable de l'investissement actif vers l'investissement passif, pour les « hangmatbeleggers », qui souhaitent « gagner en bourse sans se fatiguer ».

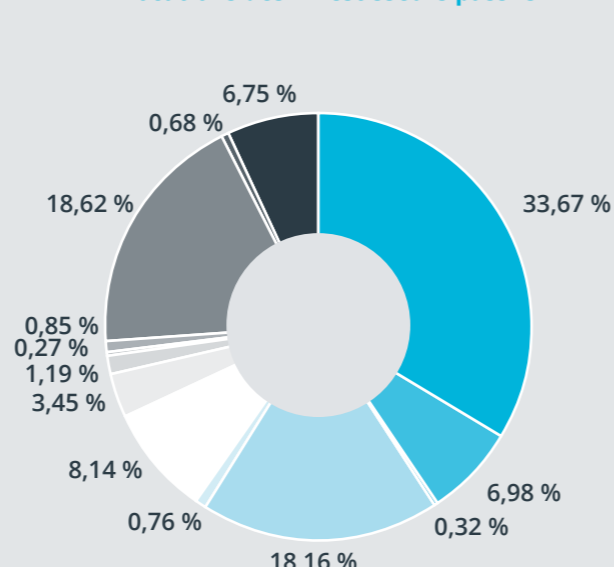
¹ Girard, L., Leino, T., Griffiths, M. D., & Pallesen, S. (2023). Income and gambling disorder: A longitudinal matched case-control study with registry data from Norway. *SSM - Population Health*, 24, 101504. <https://doi.org/10.1016/j.ssmph.2023.101504>

Latvala, T. A., Lintonen, T. P., Browne, M., Rockloff, M., & Salonen, A. H. (2021). Social disadvantage and gambling severity: A population-based study with register-linkage. *European Journal of Public Health*, 31(6), 1217-1223. <https://doi.org/10.1093/eurpub/ckab162>

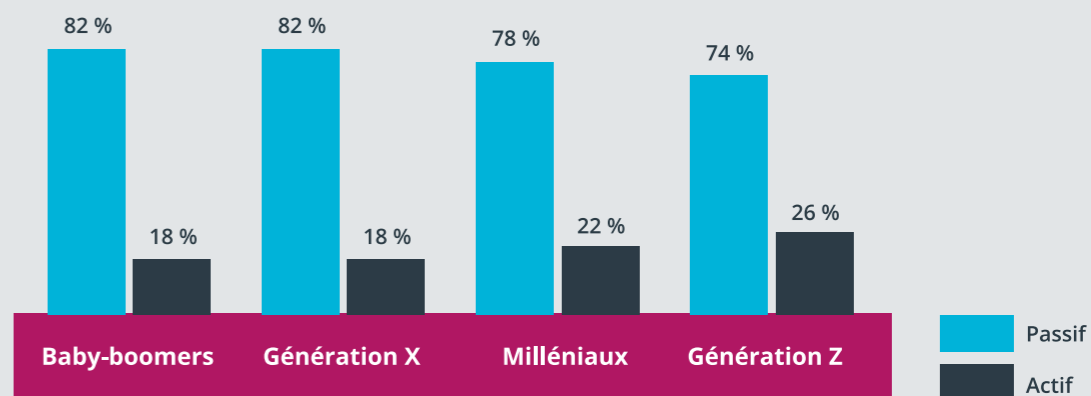
Allocations des investisseurs actifs



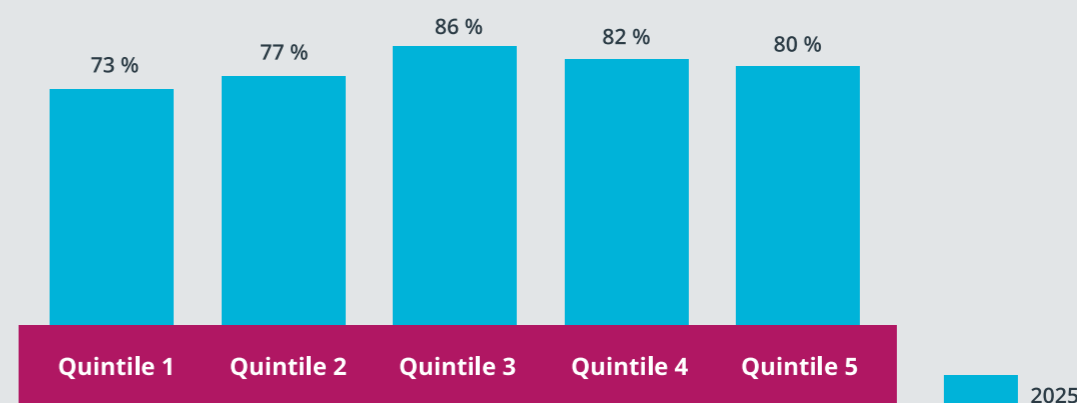
Allocations des investisseurs passifs



- Compte d'épargne
- Dépôt à terme
- Bon d'épargne
- Fonds d'investissement
- Total des obligations
- Actions
- Gestion d'actifs
- Montant dû à la famille
- Cryptomonnaie
- Autres actifs financiers
- Pension et assurance
- Espèces
- Compte à vue



Investissements actifs et passifs par génération



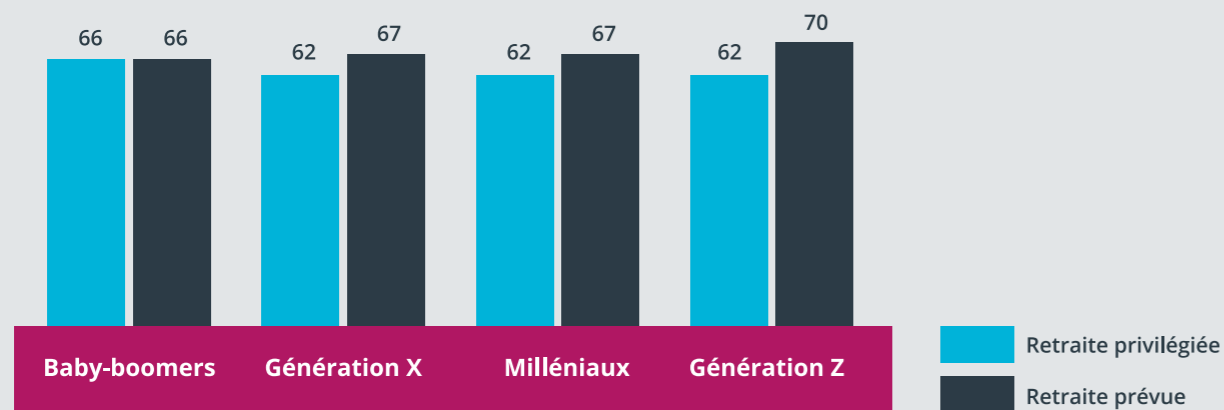
L'investissement passif par quintile de patrimoine net

PENSION et PLANIFICATION SUCCESSORALE

Inquiétudes quant à l'avenir des retraites

Les ménages belges sont tout à fait conscients des défis démographiques et budgétaires auxquels nous sommes confrontés. Ils espèrent pouvoir prendre leur retraite à 62 ans, mais font preuve d'un réalisme suffisant pour repousser considérablement l'âge de départ à la retraite prévu, en grande partie en ligne avec la limite légale de 67 ans.

Il est frappant de constater que les jeunes générations vont encore plus loin. La génération Z, en particulier, tient déjà compte du fait que l'âge de la retraite pour eux se rapprochera de 70 ans.



Âge de départ à la retraite prévu par rapport à l'âge souhaité, par génération

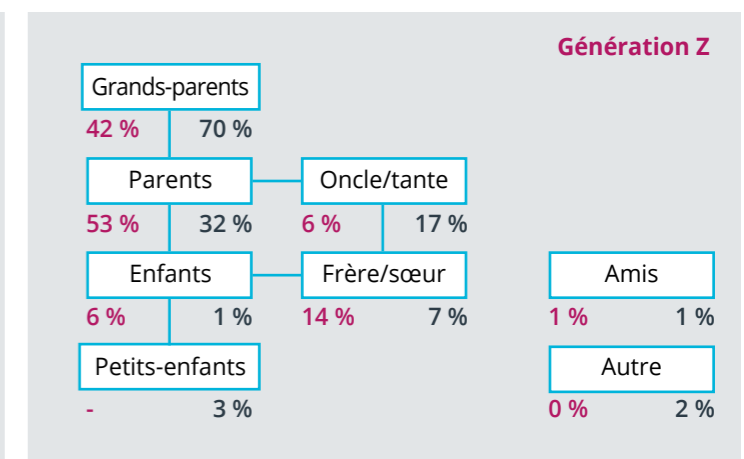
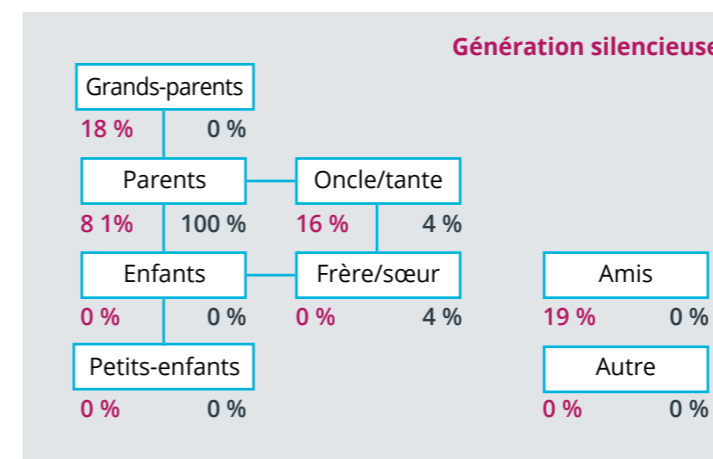
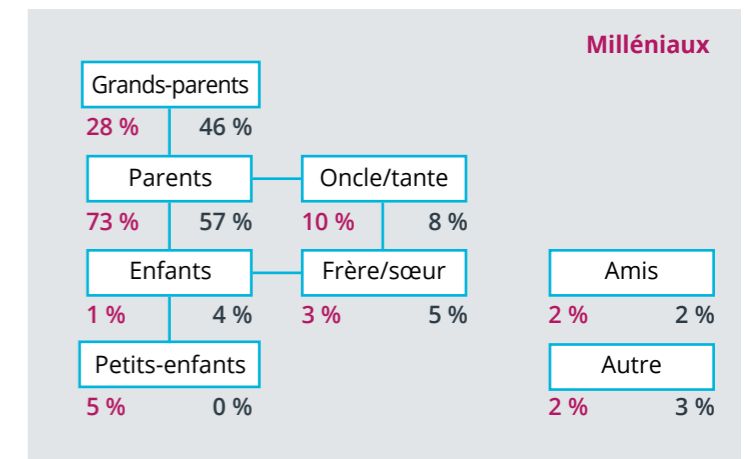
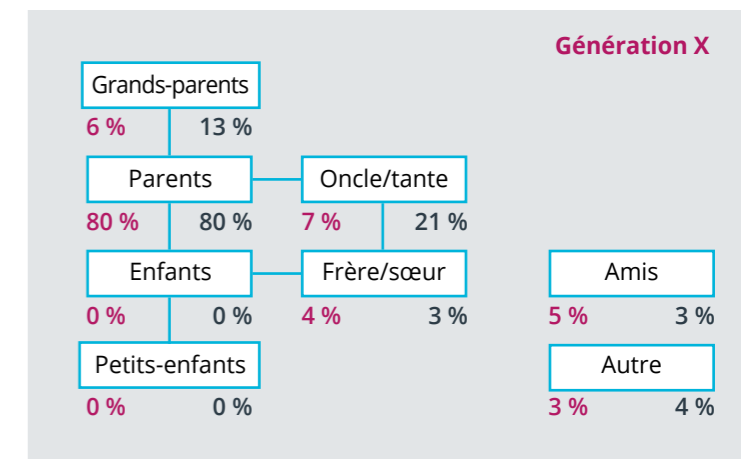
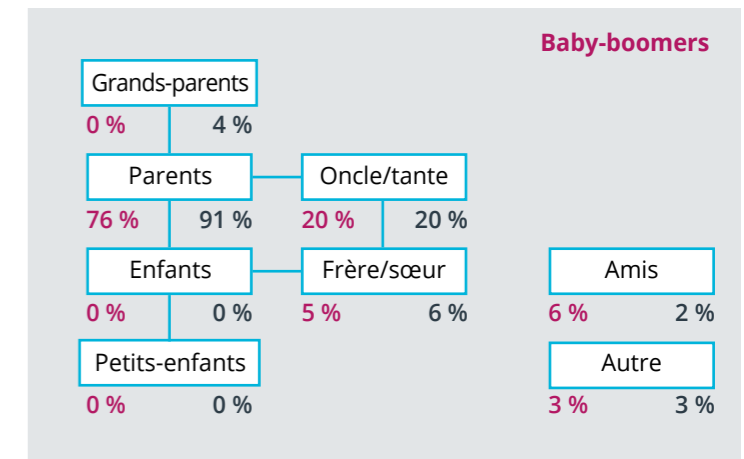
Les donations gagnent en importance

Si l'on se penche sur la planification successorale, on constate que les ménages les plus fortunés reçoivent plus souvent des donations et des héritages. Les montants en jeu sont également plus élevés. Dans le quintile de patrimoine le plus élevé, le montant médian des héritages est plus de deux fois supérieur à celui du quintile le plus bas : 100 000 euros contre 42 000 euros.

Cela met en évidence une tendance historique importante : le patrimoine se transmet de génération en génération, ce qui accentue encore les inégalités de patrimoine existantes.

Le schéma traditionnel des donations et des héritages évolue. Le transfert de patrimoine saute de plus en plus souvent une génération. Les parents ne lèguent plus automatiquement leur patrimoine à leurs enfants, mais choisissent de plus en plus souvent d'en donner (une partie) directement à leurs petits-enfants. L'étude s'est également penchée sur les projets d'avenir des ménages belges. 36 % des baby-boomers prévoient de faire une donation au cours des cinq prochaines années. Les baby-boomers constituent la génération la plus fortunée ; un important transfert de patrimoine est donc à prévoir à court terme.

Au sein de la génération la plus âgée, la « génération silencieuse », 56 % souhaitent également faire un legs à leurs petits-enfants, contre 39 % chez les baby-boomers. La génération X n'a souvent pas encore de petits-enfants, ce qui rend cette répartition moins pertinente. Pour la génération plus âgée, une donation ou un héritage constitue une motivation supplémentaire pour épargner. Mais pour la plupart des ménages, d'autres motifs restent bien plus importants pour mettre de l'argent de côté : leur pension, leur sécurité financière, les dépenses imprévues... Ils veulent d'abord assurer leur propre avenir avant de pouvoir penser aux générations qui leur succéderont.



■ Origine des donations reçues, par génération (en pourcentage)

■ Origine des héritages reçus, par génération (en pourcentage)

COMPTE D'ÉPARGNE > FONDS et ACTIONS

Les comptes courants et les comptes d'épargne sont très répandus. 87 % des ménages belges possèdent un compte courant et 85 % un compte d'épargne. À l'ère du numérique et de la banque en ligne, l'argent liquide se fait de plus en plus rare. Au moment de notre enquête, 31 % des personnes interrogées avaient de l'argent liquide chez elles, soit encore quelques pour cent de moins que l'année précédente. L'argent sous le matelas est-il en voie de disparition, ou les Belges ne le montrent-ils tout simplement pas ?

En matière d'actifs financiers, les produits d'épargne-pension et les assurances-vie restent populaires. 56 % des ménages belges possèdent au moins un produit de ce type. Cela ne concerne pas uniquement les

baby-boomers ; les jeunes générations prennent également conscience qu'il vaut mieux se constituer elles-mêmes une réserve supplémentaire pour leurs vieux jours. Les fonds d'investissement et les actions sont un peu moins courants, avec un taux de participation de respectivement 25 % et 21 %.

Les ménages belges aiment jouer la carte de la sécurité et sont tout sauf versatiles. La participation aux actifs financiers ne présente que peu de fluctuations, tout au plus quelques pour cent de variation ici et là. Comme par exemple entre les obligations (bons d'État), les comptes à terme et les comptes d'épargne.

CRÉDIT IMMOBILIER et autres dettes

Près de quatre cinquièmes des ménages belges (78 %) ont des dettes. Le mot a parfois une connotation négative, mais un prêt hypothécaire est bien sûr aussi une dette. 69 % ont un prêt immobilier en cours, dont 63 % pour la résidence principale de la famille. Ce chiffre est assez proche des 73 % de propriétaires. La grande majorité des personnes qui achètent un logement s'adressent à la banque pour cela. 14 % ont contracté un crédit immobilier pour un autre bien immobilier : une résidence secondaire, un appartement à destination locative, etc.

35 % ont d'autres dettes, en dehors du crédit hypothécaire. 22 % ont eu recours, pour l'achat ou la rénovation d'un logement, à d'autres formes de financement en plus d'un prêt bancaire classique, telles que des prêts sociaux, des crédits à la rénovation ou

une aide de leur entourage. Un petit groupe de 6 % a un contrat de leasing, principalement pour une voiture. Les dettes de carte de crédit constituent une catégorie distincte. 11 % des ménages belges ont ce type de dette ou doivent encore de l'argent à un prestataire de services « buy now, pay later ». Ces dettes sont irrégulières, car elles sont souvent remboursées dès le mois suivant. Ce chiffre fluctue donc fortement.



LES CRYPTOMONNAIES

restent un marché de niche

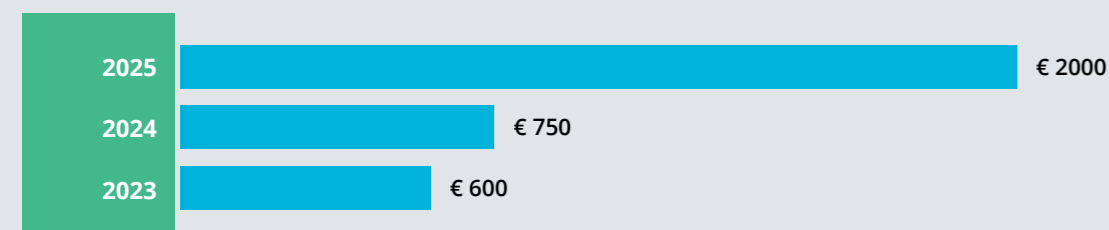
La grande percée des cryptomonnaies ne s'est pas produite, même en 2025. Environ 5 % des ménages belges détiennent des cryptomonnaies, ce qui représente une baisse par rapport au pic (modeste) de 7 % atteint en 2024. Cela laisse supposer qu'une partie des ménages a vendu ses investissements.

Les ménages qui investissent dans la cryptomonnaie conservent toutefois des montants plus importants. La médiane des investissements en cryptomonnaie a considérablement augmenté ces dernières années : de 600 euros en 2023 à 2 000 euros en 2025.

Les investisseurs semblent donc avoir constitué des positions plus importantes et/ou réalisé des plus-values sur leurs investissements en cryptomonnaie.

Les cryptomonnaies restent particulièrement populaires auprès des jeunes générations. C'est auprès de la génération Z que la cryptomonnaie est la plus populaire, avec un peu moins de 10 % de participants. À titre de comparaison, ce chiffre n'atteint que 0,3 % chez les baby-boomers. Lorsque les générations plus âgées détiennent tout de même des cryptomonnaies, elles y ont davantage investi. Cela s'explique bien sûr par les différences de patrimoine entre les générations. Les membres de la génération X et les baby-boomers disposent tout simplement de plus de moyens pour investir.

Cryptomonnaies : médiane



Cryptomonnaies 2023-2025 : taux de participation (%) et médiane conditionnelle (EUR)

Génération	2023		2024		2025	
	%	€	%	€	%	€
Génération silencieuse	0	0	0	0	0	0
Baby-boomers	1,8	1 000	2,2	750	0,3	5 000
Génération X	5,6	1 280	5,1	1 500	4,2	7 580
Milléniaux	10,1	500	10,8	1 000	7,6	2 000
Génération Z	7,3	350	9,8	400	9,8	1 300



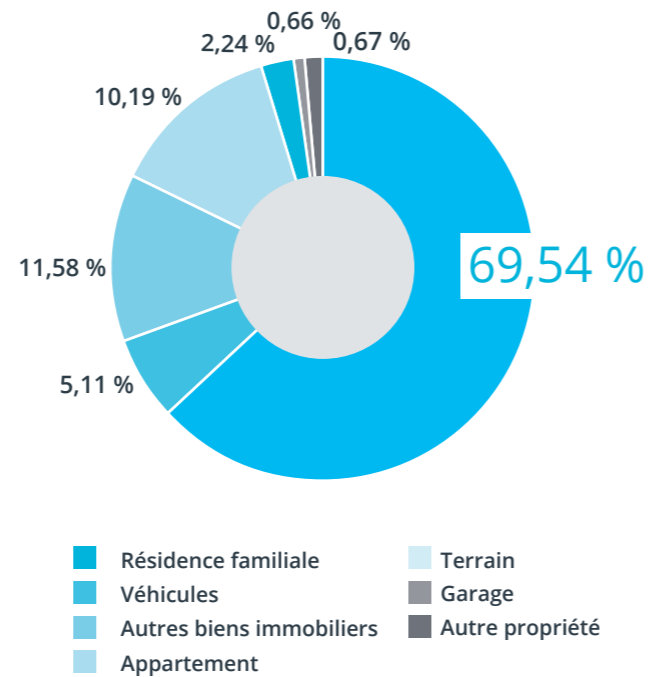
L'IMMOBILIER est l'épine dorsale du patrimoine

L'habitation familiale domine

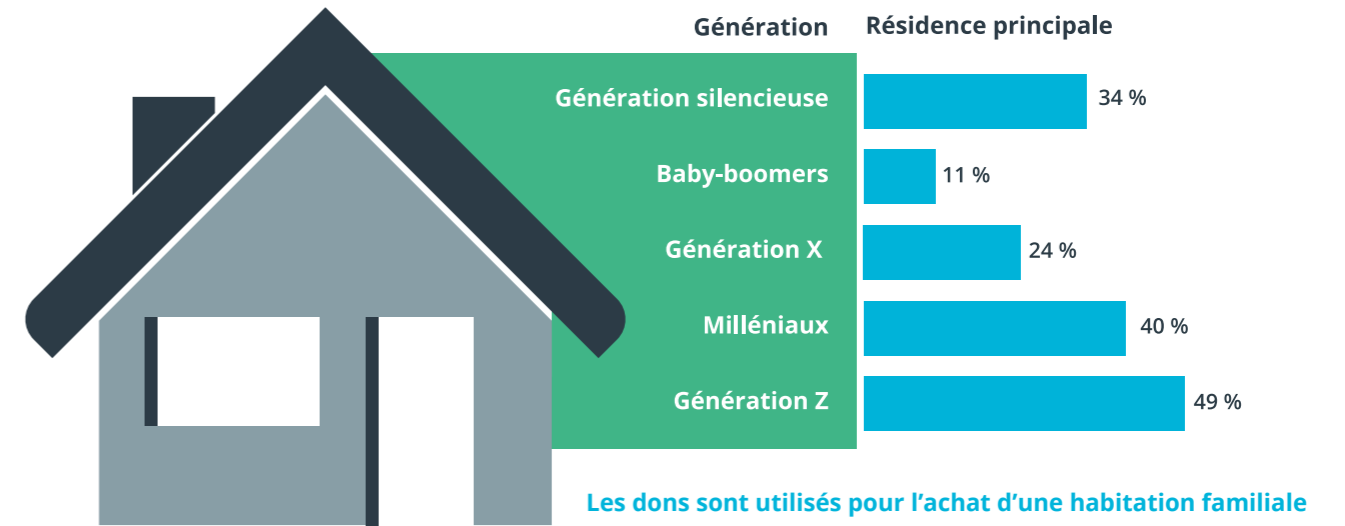
Les actifs réels restent de loin la principale composante du patrimoine des ménages belges. Au sein de cette catégorie, l'habitation familiale joue clairement le rôle principal. La résidence principale représente environ 70 % de la valeur totale des actifs réels. Elle constitue donc également la composante la plus importante du patrimoine des ménages belges.

La propriété reste la norme. Toutes générations confondues, environ trois ménages sur quatre sont propriétaires de leur habitation familiale.

Un ménage belge sur trois possède, outre sa résidence principale, d'autres biens immobiliers : maisons, appartements, terrains à bâtir. Ceux-ci sont donc assez répandus, mais leur part dans le patrimoine total est bien inférieure à celle de la résidence principale.



Classe d'actifs en part des actifs réels (2025)



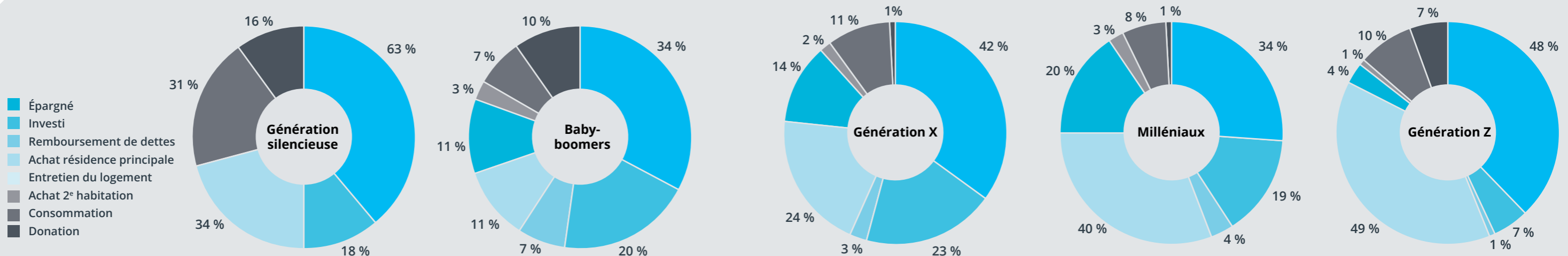
Les donations comme catalyseur

L'accessibilité financière de l'immobilier est mise à rude épreuve. Il devient de plus en plus difficile d'acheter un logement uniquement avec ses propres moyens ; le soutien de la famille est devenu indispensable pour de nombreux ménages.

Les donations sont devenues un catalyseur pour l'achat d'une maison. Le montant total de toutes les donations reçues et utilisées pour l'achat d'une habitation familiale représente 30,6 % de la valeur totale des résidences

principales. Cela signifie donc que ce type de donations finance près d'un tiers de l'achat de la première maison.

Pour les jeunes générations en particulier, ces dons ne sont plus un simple bonus, mais un coup de pouce indispensable. Lorsque la génération Z reçoit une donation, 49 % d'entre eux consacrent la partie liquide de ce don à l'achat de leur résidence principale ; chez les milléniaux, c'est le cas pour 40 % des ménages.



Affectation de la partie liquide des donations reçues, par génération (en pourcentage)

DE GRANDES DIFFÉRENCES en matière d'accession à la propriété

Le patrimoine détermine l'accès à la propriété

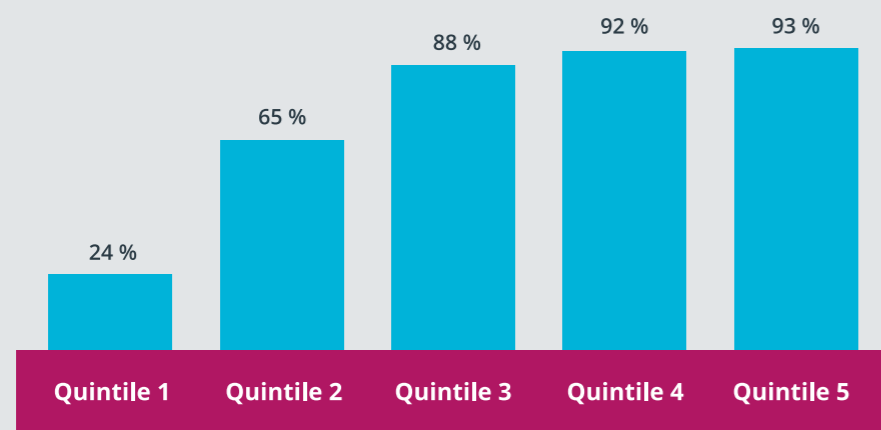
C'est un cliché aussi gros qu'une maison, mais en Belgique, on naît avec une brique dans le ventre. Dès le plus jeune âge, les parents martèlent à leurs enfants que l'accession à la propriété est le meilleur investissement, le plus judicieux et le plus sûr.

Bien que l'accession à la propriété soit largement répandue, les différences entre les groupes de revenus sont importantes. Parmi les 20 % des ménages les moins aisés, seul un sur quatre est propriétaire de son logement familial. La majorité est locataire (64 %) ou en bénéficie gratuitement (12 %). Dans le deuxième quintile de richesse, la proportion de propriétaires grimpe d'emblée

à environ 65 %. À partir du troisième quintile, seule une petite minorité est locataire et le nombre de propriétaires atteint 90 % et plus.

Le tableau est clair : plus le patrimoine est élevé, plus les chances d'être propriétaire sont grandes.

Pour de nombreux ménages, l'habitation familiale reste la première étape, et la plus importante, dans la constitution d'un patrimoine. Dans un même temps, elle marque une ligne de démarcation claire entre les groupes à faible patrimoine et ceux à patrimoine élevé.

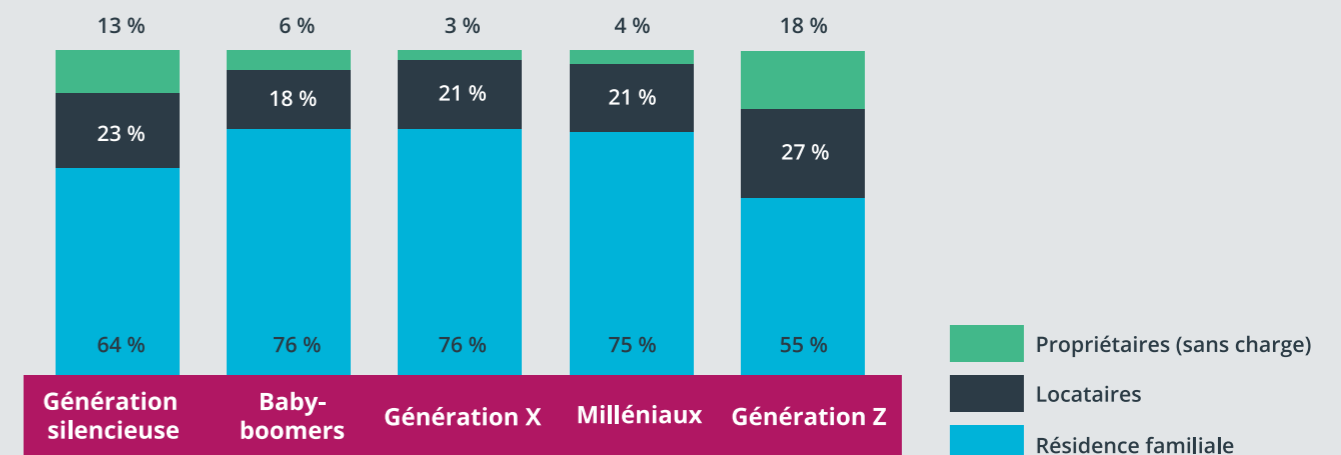


Habitation familiale principale, ventilée par type de propriété et patrimoine net (2025)

L'accession à la propriété augmente avec l'âge

L'accession à la propriété varie également d'une génération à l'autre. Elle augmente avec l'âge et la constitution d'un patrimoine. Chez les baby-boomers, la génération X et les milléniaux, plus des trois quarts sont propriétaires de leur résidence principale. Chez la génération Z, ce chiffre est légèrement supérieur à la moitié (55 %).

C'est logique. Les membres de la génération Z sont encore en train de constituer leur patrimoine et d'épargner. Ils n'ont souvent pas encore les moyens financiers d'acheter un logement. Ils louent ou vivent encore chez leurs parents, ce qui leur permet de mettre de l'argent de côté pour acquérir leur propre habitation.



Habitation familiale principale, ventilée par type de propriété et générations (2025)

LES DETTES HYPOTHÉCAIRES évoluent en fonction de la phase de vie

Ce sont les jeunes qui empruntent le plus

Les dettes hypothécaires sont étroitement liées à la phase de vie des ménages. Dans la tranche d'âge des 35 à 54 ans, 71 % ont un crédit immobilier en cours. Chez les 18-34 ans, ce chiffre est légèrement inférieur, mais la tranche d'âge la plus jeune de ce groupe fausse le tableau. Ces jeunes sont souvent encore étudiants et ne pensent pas encore à devenir propriétaires. Une autre partie des 18-34 ans n'a pas encore les moyens d'acheter une maison ou d'obtenir un prêt bancaire.

C'est pourtant le groupe le plus jeune qui emprunte le plus. Chez les 18-34 ans, la médiane de la dette hypothécaire s'élève à 200 000 euros. À mesure que les ménages vieillissent, le montant restant dû diminue. Les prêts sont progressivement remboursés. Les personnes âgées de 65 à 74 ans n'ont en moyenne plus que 15 000 euros à rembourser.

Moins de dettes pour les patrimoines plus élevés

On observe également des différences marquées entre les segments de patrimoine. Les ménages disposant d'un patrimoine plus élevé ont plus souvent un prêt hypothécaire, mais le montant restant dû est généralement moins élevé. Dans le quintile de patrimoine le plus bas, la médiane s'élève à un peu plus de 208 239 euros, contre 75 000 euros dans le quintile le plus élevé.

Plus le patrimoine net est élevé, plus la dette en cours est faible. Cela peut paraître surprenant, car les plus fortunés ont la plus grande capacité à emprunter de l'argent, et les banques se montrent donc plus indulgentes à leur égard. Mais souvent, ils ont pu rembourser leur prêt hypothécaire plus rapidement ou disposent tout simplement de plus de fonds propres, ce qui leur permet d'emprunter moins.

Dettes hypothécaires : taux de participation et médiane conditionnelle

Groupe	Taux de participation (%)			Médiane conditionnelle (€)		
	2023	2024	2025	2023	2024	2025
Tous les ménages	73,1	72,5	68,7	102 500	106 000	128 687
Par tranche d'âge						
18-34	63,8	58,0	68,5	175 000	160 000	200 000
35-44	79,0	72,4	71,1	135 000	120 000	170 000
45-54	74,7	72,3	71,5	79 200	100 000	100 000
55-64	72,2	71,0	70,6	30 000	65 000	62 500
65-74	70,1	69,7	54,9	20 000	40 000	15 000
75+	56,4	60,8	53,0	23 000	46 177	17 432
Par quintile de patrimoine net						
Quintile 1	38,8	26,0	30,1	152 500	176 000	208 239
Quintile 2	62,4	63,3	63,4	110 000	93 567	178 000
Quintile 3	83,2	80,1	80,5	92 000	100 000	116 450
Quintile 4	84,7	83,5	81,4	75 800	103 000	100 600
Quintile 5	83,3	82,8	80,2	103 400	100 000	75 000

LES DONATIONS et LES HÉRITAGES sont dépensés différemment

Les héritages et les donations ne suivent pas toujours la même logique. Les héritages sont plus souvent répartis entre différentes fins. Ils suivent un schéma de dépenses plus large. L'achat d'une habitation familiale est l'une des destinations des héritages, mais ceux-ci sont également mis de côté ou investis dans des actifs financiers. Dans le cas des donations, l'achat d'un logement pèse le plus lourd dans la balance. Surtout chez les jeunes générations.

Dans le cas des héritages, ce lien avec l'âge est beaucoup moins marqué. Le fait qu'ils soient utilisés pour l'achat

d'un logement varie peu d'une génération à l'autre. Cela montre surtout que les donations gagnent en popularité pour soutenir l'achat d'une habitation familiale par les jeunes ménages.

Qui fait des donations ?

Les donations et les héritages sautent souvent une génération. Mais la plupart des donations utilisées pour l'achat d'un logement proviennent encore des parents (65 %), suivis des grands-parents (21 %).



2025
€ 128 687

2024
€ 106 000

2023
€ 102 500

PATRIMOINE par GÉNÉRATION

En quoi le patrimoine diffère-t-il entre les jeunes et les personnes âgées ? Et comment la composition évolue-t-elle tout au long de la vie des ménages belges ?

Dans ce chapitre, nous nous penchons sur les chiffres par génération. Des premiers pas sur le marché immobilier à la constitution, à la répartition et à la diminution progressive du patrimoine : chaque phase de la vie raconte une histoire financière différente.

Dans ce cadre, nous distinguons cinq générations :

- La génération silencieuse : 1928-1945
- Les baby-boomers : 1946-1964
- La génération X : 1965-1980
- Les milléniaux (génération Y) : 1981-1996
- La génération Z (Gen Z) : 1997-2012

Ensemble, elles dressent une image claire de la manière dont le patrimoine se construit, évolue et se transmet au fil du temps.

€ 231 145

Le patrimoine médian

43,4 %

Le patrimoine total

GÉNÉRATION Z : les premiers pas, avec un coup de pouce extérieur

La plus jeune génération n'en est qu'aux prémices de la constitution de son patrimoine. Le patrimoine médian s'élève à 231 145 euros, un montant nettement inférieur à celui des générations plus âgées.

Il est frappant de constater l'importance des donations dans ce patrimoine. Pour la Gen Z, celles-ci représentent 20,5 % du patrimoine total. Cela confirme l'importance que continue de revêtir le soutien familial dans la phase de démarrage, surtout en période de prix élevés de l'immobilier et de prudence bancaire.

Les héritages jouent pour l'instant un rôle limité (2,1 %). Les parents et même les grands-parents des jeunes dans

la vingtaine sont souvent encore en vie, de sorte que les héritages ne viennent grossir le patrimoine que pour les générations suivantes.

L'habitation familiale représente 43,4 % du patrimoine total de la génération Z. Ce chiffre est surprenant compte tenu du jeune âge de cette génération. Plus frappant encore dans la composition du patrimoine : les autres biens immobiliers occupent également une part relativement importante, avec 29,2 %. Dans cette catégorie, il s'agit souvent de maisons et d'appartements qui ne servent pas de résidence principale. En outre, une part considérable du patrimoine reste placée en liquidités et équivalents de trésorerie (12,5 %).

La génération Z en est aux prémices de la constitution de son patrimoine, avec une prédilection pour l'immobilier, qu'elle soit ou non soutenue par des acteurs externes.

LA GÉNÉRATION Y : investir dans un premier logement

Chez les milléniaux, on observe une tendance similaire, mais avec un accent clair sur la propriété immobilière. Leur patrimoine médian s'élève à 204 340 euros. C'est donc moins que celui de la génération Z. Une explication possible est que les milléniaux ont des dépenses plus élevées (par exemple, des charges d'intérêts plus élevées sur les prêts ou des enfants à charge) et qu'ils n'ont pas encore atteint leur pic de revenus.

La résidence familiale représente 58,3 % du patrimoine total. Aucune autre génération ne présente une part aussi importante de la résidence principale. Chez les milléniaux également, les donations jouent encore un rôle important (20,3 %) dans leur patrimoine total.

Les milléniaux constituent la génération où les actifs financiers représentent la plus faible part du patrimoine total : 8,7 % pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie, 3,8 % pour les portefeuilles de titres et 4,4 % pour les produits de pension. Le patrimoine est donc principalement constitué d'actifs immobiliers et il reste temporairement moins de moyens à investir dans des actifs financiers. Par rapport à 2024, on observe toutefois un glissement notable des produits de pension et d'assurance vers les fonds d'investissement.

Les milléniaux connaissent une stagnation de leur patrimoine en raison d'une charge financière vraisemblablement plus élevée par rapport à la génération Z.

€ 204 340
Le patrimoine médian

58,3 %
Le patrimoine total

46,6 %
Le patrimoine total

€ 320 500
Le patrimoine médian

GÉNÉRATION X : un patrimoine qui atteint sa vitesse de croisière

Chez la génération X, la constitution du patrimoine passe à la vitesse supérieure. Le patrimoine médian fait un bond considérable et s'élève à 320 500 euros, soit plus de 100 000 euros de plus que celui du millénial moyen.

L'habitation familiale pèse moins lourd chez la génération X (46,6 %). Cela libère de la marge pour investir dans d'autres biens immobiliers (17,2 %) et dans le portefeuille de titres (10,5 %). La génération X dispose d'un patrimoine plus important et d'un horizon temporel encore large, ce qui lui permet de prendre davantage de risques financiers que les générations plus jeunes.

La part des revenus provenant d'entreprises privées augmente à 5,8 %, ce qui indique un degré d'entrepreneuriat plus élevé et la croissance de ces entreprises. La dépendance vis-à-vis des donations diminue ; les héritages prennent un peu plus d'importance avec l'âge.

La génération X se concentre déjà davantage sur le long terme. L'importance des produits de pension et d'assurance dans le portefeuille financier en est une illustration : inférieure à celle de 2024, mais représentant toujours 6,1 % du patrimoine.

Le patrimoine de la génération X connaît non seulement une forte croissance, mais il est également moins concentré que celui des générations plus jeunes.

LES BABY-BOOMERS : pic de patrimoine

Le patrimoine atteint son apogée chez les baby-boomers, avec un montant médian de 359 887 euros. Cette génération a souvent remboursé la majeure partie de son prêt immobilier, ce qui lui laisse chaque mois davantage d'argent à investir.

La répartition du patrimoine des baby-boomers est plus équilibrée. La résidence principale représente 51,8 %, complétée par d'autres biens immobiliers (15,1 %) et des actifs financiers (26,4 %).

Par rapport à la génération X, l'importance du compte d'épargne augmente à nouveau. Cela s'explique principalement par l'âge ; à mesure que les gens vieillissent, leur propension au risque diminue généralement.

Les baby-boomers constituent la génération la plus fortunée et répartissent leur patrimoine de manière plus équilibrée que les générations plus jeunes.

€ 359 887

Le patrimoine médian

51,8 %

Le patrimoine total

LA GÉNÉRATION SILENCIEUSE : le patrimoine en perte de vitesse

Chez la génération la plus âgée, le patrimoine médian recule à nouveau pour s'établir à 253 800 euros. Cette évolution correspond à la phase de vie. À un âge avancé, le patrimoine ne s'accroît plus que de manière limitée et est plus souvent utilisé pour subvenir aux besoins quotidiens ou financer les soins.

Cela peut expliquer pourquoi la génération silencieuse place une si grande partie de son patrimoine sur des comptes d'épargne (45 % des actifs financiers) : elle ne souhaite pas immobiliser son patrimoine trop longtemps, mais veut pouvoir y accéder rapidement en cas de besoins urgents. L'accessibilité est un facteur déterminant. La volonté de laisser un héritage à ses enfants et petits-enfants est également une motivation importante, dans cette tranche d'âge, pour opter pour des produits financiers sûrs et fiables.

Le patrimoine de la « génération silencieuse » diminue à nouveau après avoir atteint son pic : à ce stade de la vie, les dépenses dépassent les gains.

€ 253 800

Le patrimoine médian

En quoi LES PATRIMOINES LES PLUS IMPORTANTS se distinguent-ils ?

Les Belges les plus fortunés adoptent-ils une approche différente de celle des autres ? Détiennent-ils simplement davantage de chaque composante de patrimoine que les autres ménages ? Ou bien constituent-ils leur patrimoine différemment et sa composition est-elle également différente ?

Zoomons sur les 5 % des ménages belges les plus riches. Vous faites partie de cette petite minorité si vous disposez d'un patrimoine d'au moins 1 468 000 euros.

Un rôle plus restreint pour l'habitation familiale

La différence la plus frappante par rapport aux 95 % restants est que la résidence principale joue un rôle moins important chez les ménages les plus fortunés.

La part de la résidence principale est inférieure d'environ 20 %. Cela indique que leur patrimoine est beaucoup moins concentré sur un seul pilier.

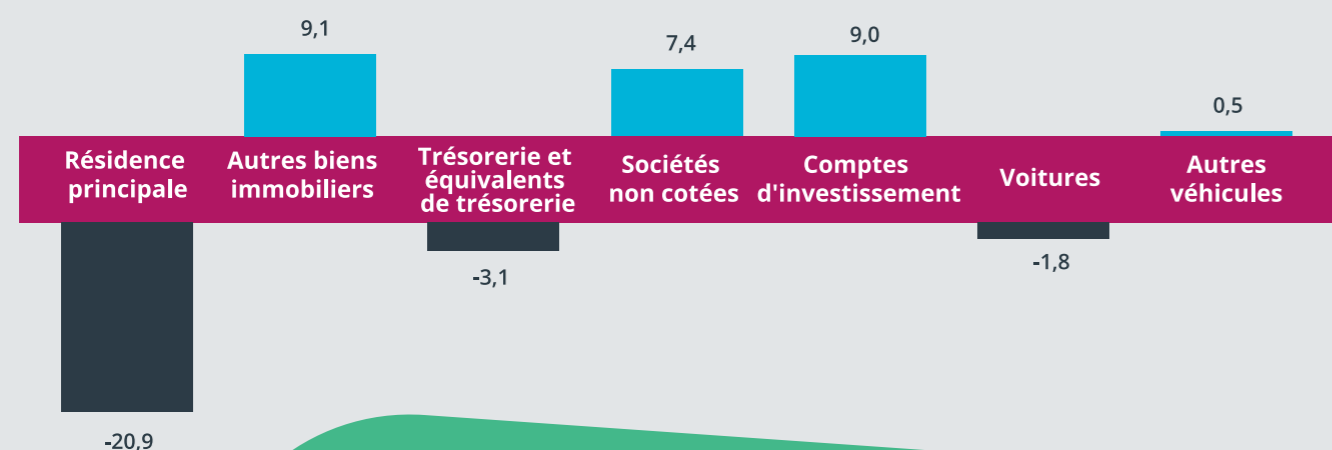
D'autres biens, tels que les résidences secondaires et les appartements à louer, représentent une part plus importante du patrimoine des 5 % les plus riches. En ce qui concerne les actifs financiers, le compte d'épargne classique pèse beaucoup moins lourd que chez les autres ménages, tandis que le portefeuille de titres a un impact bien plus important. Les ménages les plus fortunés répartissent leur patrimoine entre des actifs davantage axés sur le rendement et présentant un profil de risque plus élevé.

Des placements plus rentables

Les 5 % les plus riches sont moins réfractaires au risque. Cela soulève toutefois un peu la question de l'œuf et de la poule. Disposent-ils d'un patrimoine plus important parce qu'ils craignent moins les risques ? Ou peuvent-ils se permettre de prendre plus de risques parce qu'ils disposent d'un patrimoine plus important ?

La culture financière joue également un rôle. Les 5 % les plus riches suivent l'actualité financière de plus près que le ménage moyen.

Part des actifs immobiliers dans le patrimoine total des 5 % les plus riches par rapport à l'ensemble des ménages



L'esprit d'entreprise fait la différence

L'esprit d'entreprise est un facteur très important. Parmi les ménages les plus riches, 46 % tirent leurs revenus d'une activité indépendante, contre seulement 16 % chez les 95 % restants. Posséder sa propre entreprise est un facteur crucial pour se constituer un patrimoine. Les héritages et les donations jouent également un rôle, mais la différence entre les 5 % les plus riches et le reste de la population y est moins marquée : 36 % contre 25 %.

Pourtant, le travail reste la principale source de patrimoine, même pour les ménages belges les plus riches.

Postes de dépenses (2025) : Tous les ménages contre les 5 % les plus riches

Poste de dépenses	Tous les ménages (%)	Top 5% les plus riches (%)
Achat immobilier et dette hypothécaire	27,7 %	23,9 %
Entretien du logement	34,5 %	37,4 %
Maintien du niveau de vie	46,8 %	50,9 %
Achat de véhicules et crédits associés	15,9 %	13,4 %
Soins de santé	23,6 %	14,8 %
Électronique et équipements ménagers	13,0 %	16,0 %
Dépenses de voyage	24,4 %	40,1 %
Remboursement de dettes non hypothécaires	12,5 %	1,9 %
Entretien de la voiture	16,6 %	8,9 %
Éducation des enfants	10,7 %	17,6 %
Autres dépenses	6,7 %	4,8 %
Soutien aux membres de la famille	5,1 %	7,3 %
Frais de maison de repos	2,1 %	3,0 %

Voyages et études

Les habitudes de dépenses des familles les plus riches ne diffèrent pas beaucoup de celles d'un ménage moyen. Ici aussi, l'achat d'un bien immobilier, la dette hypothécaire, l'entretien et la rénovation du logement ainsi que les dépenses courantes constituent les principaux postes de dépenses. Les voyages et les études des enfants représentent une part plus importante du budget que dans les autres ménages.

Enfin, la question à un million : l'argent fait-il le bonheur ? Il existe des indications très prudentes en ce sens. Les 5 % les plus riches obtiennent un score légèrement supérieur en matière de satisfaction de vie, de satisfaction en matière de santé et – bien sûr – de satisfaction financière. Mais si cela peut rassurer les 95 % restants : la différence n'est pas énorme, il s'agit d'un point dérisoire.

Aversion au risque (2025) : Tous les ménages vs Top 5 % les plus riches

Catégorie de risque	Tous les ménages (%)	Top 5% les plus riches (%)
Forte aversion au risque	38,5	15,0
Aversion au risque moyenne	53,8	64,1
Faible aversion au risque	7,7	20,9

Médiane conditionnelle des indicateurs de satisfaction (2025) : Tous les ménages vs Top 5 % les plus riches

Mesure de satisfaction	Tous les ménages (%)	Top 5% les plus riches (%)
Satisfaction de vie	7	8
Satisfaction en matière de santé	7	8
Satisfaction financière	7	8
Rendement des investissements (ROI)	5	7

ÉCHANTILLON et PLAN DE RECHERCHE

Cette étude a été menée par l'Université de Gand en collaboration avec Bpact, un panel de recherche indépendant, au cours de la période allant du 17 octobre 2025 au 28 novembre 2025.

L'échantillon initial était composé de 1 000 participants et a été rendu représentatif par stratification sur la base de la langue, de l'âge, du sexe, de la région et du niveau d'éducation.

En raison de la répartition inégale du patrimoine familial et du fait que certains actifs financiers sont principalement détenus par les familles les plus riches, un suréchantillonnage a été appliqué à ces familles plus riches. Chacun d'entre eux consistait en un échantillon supplémentaire de 250 participants pour quatre groupes spécifiques : les indépendants, les personnes âgées de 65 ans et plus, les résidents de communes aisées et les personnes âgées de 50 ans et plus titulaires d'un diplôme de master. Il en résulte un échantillon total de 2 094 participants.

Cet échantillon n'étant plus représentatif en raison du suréchantillonnage, des pondérations ont été attribuées aux différents participants pour corriger le déséquilibre. Après avoir collecté les données de recherche, Margaux Bearelle et Stijn De Cock, doctorants à l'Université de Gand, sous la supervision du professeur Koen Inghelbrecht, ont appliqué des procédures de « data editing ». Ce faisant, 163 répondants non fiables ont été éliminés, ce qui a permis d'obtenir un échantillon final de 1 931 répondants. Un participant était considéré comme non fiable lorsqu'il n'avait répondu à aucune question relative à la valeur.

En outre, des valeurs irréalistes ont également été identifiées pour des éléments spécifiques du patrimoine et converties en valeurs manquantes. Pour ce faire, des valeurs limites ont été fixées pour chaque variable sur la base de preuves empiriques existantes. Les valeurs sortant de cette fourchette ont été considérées comme des réponses non valides et converties en valeurs manquantes.

L'absence de réponses à certaines questions est un aspect courant des données d'étude, en particulier dans les études de patrimoine. Les personnes interrogées ne souhaitent pas fournir de détails financiers ou ne les connaissent pas suffisamment. Une approche bien établie consiste à imputer les valeurs manquantes. Ce faisant, ces valeurs sont estimées sur la base des informations disponibles.

Cette étude a utilisé la technique statistique du « predictive mean matching » (PMM) dans le cadre d'imputations multiples. Le PMM estime les valeurs manquantes en appliquant un modèle de régression prédictif sur la base des données observées. Le modèle de régression utilisé comprenait toutes les variables qui, sur la base de preuves empiriques et de la théorie économique, ont un pouvoir prédictif sur la variable à imputer. Cette méthode préserve les propriétés de distribution des données en sélectionnant une valeur similaire dans l'ensemble de données comme imputation finale, plutôt que la valeur estimée elle-même.

Ce processus a été répété à cinq reprises pour chaque point de données manquant, ce que l'on appelle les imputations multiples, puis la moyenne de ces prédictions a été calculée pour obtenir des imputations précises. Cela permet de quantifier l'incertitude liée aux données manquantes.

Après avoir obtenu l'ensemble des données, la personne de référence au sein de chaque famille a été déterminée comme étant celle ayant le revenu le plus élevé, conformément aux normes internationales en matière de statistiques sur le revenu des ménages. Les données démographiques auxquelles l'enquête fait référence, telles que l'âge, l'éducation et la catégorie professionnelle, sont basées sur cette personne de référence.

MOT DE LA FIN

Ce rapport confirme que le patrimoine des ménages belges a de nouveau augmenté en 2025, bien qu'à un rythme plus modéré que l'année précédente. La croissance du patrimoine médian reste positive en termes réels, mais la dynamique s'est clairement ralentie. L'immobilier demeure le pilier du patrimoine, tandis que les actifs financiers continuent également de contribuer à la création de richesse.

Dans le même temps, nous constatons que les ménages continuent d'orienter leurs choix financiers vers la sécurité, tout en s'adaptant à l'évolution des conditions de marché. Les capitaux qui, après l'échéance des bons d'État en 2024, s'étaient dirigés vers des comptes à terme, sont en grande partie revenus vers les comptes d'épargne classiques en 2025, à mesure que les taux d'intérêt sur ces produits ont diminué. Ce mouvement souligne le profil structurellement prudent de l'investisseur belge, pour qui la liquidité et la sécurité priment, même lorsque le rendement reste limité.

Parallèlement, la différence de croissance du patrimoine reste clairement visible. Les ménages prêts à prendre davantage de risques et à investir dans des actifs offrant un rendement potentiel plus élevé bénéficient davantage de l'effet des intérêts composés. Cela se traduit également dans la pratique : les ménages les plus fortunés adoptent plus souvent une approche d'investissement active et stratégique, tandis que les investisseurs actifs disposant de moyens plus limités agissent davantage de manière opportuniste.

Une évolution notable s'observe également sur le marché immobilier. L'accès à la propriété est de plus en plus souvent soutenu par des transferts intergénérationnels. Les donations jouent un rôle croissant dans le financement d'un premier logement, en particulier pour les jeunes générations. Parallèlement, nous constatons que ces transferts évoluent eux-mêmes : le patrimoine est de plus en plus fréquemment transmis directement aux petits-enfants.

Cette évolution témoigne d'une approche plus ciblée et stratégique de la transmission du patrimoine, où les ressources reviennent aux générations qui en ont le plus besoin.

À l'avenir, d'importantes questions restent en suspens. L'incertitude macroéconomique actuelle (marquée par des tensions géopolitiques, la volatilité des prix de l'énergie et l'évolution des taux d'intérêt) aura sans aucun doute un impact sur la manière dont les ménages épargnent, investissent et structurent leur patrimoine. Dans les prochaines éditions, nous souhaitons donc approfondir la manière dont cette incertitude influence le comportement financier et la situation patrimoniale des ménages belges.

Par ailleurs, le rôle des transferts intergénérationnels devrait continuer à croître. La génération du baby-boom, qui détient aujourd'hui la majeure partie du patrimoine, est à l'aube d'un transfert massif. La manière et le moment de cette transmission, ainsi que son impact potentiel sur les inégalités patrimoniales, constitueront des enjeux majeurs pour les recherches futures.

Enfin, le cadre institutionnel jouera également un rôle important. Les réformes du système de retraite et d'autres mesures politiques pourraient inciter les ménages à adapter leurs comportements en matière d'épargne et d'investissement. Comprendre ces réactions sera essentiel pour appréhender pleinement l'avenir financier des ménages belges.

Avec ce rapport, nous souhaitons à nouveau contribuer à une meilleure compréhension de ces évolutions. En identifiant les principales tendances et en anticipant les défis à venir, nous espérons offrir une base solide pour une analyse approfondie, un débat éclairé et des décisions financières avisées.

Koen Inghelbrecht
Margaux Bearelle
Stijn De Cock

Recherche de l'Université de Gand
sur mandat de Keytrade Bank

Keytrade Bank
l'Université de Gand
Koen Inghelbrecht, Margaux Bearelle, Stijn De Cock
Bpact

développée avec FINN

